

Paris, le 28 mars 2022

[L'e-ssentiel 206](#)

Crèches et assistantes maternelles, des modes d'accueil qui favorisent le développement de l'enfant

L'accueil des jeunes enfants de 0 à 3 ans, en crèche ou par une assistante maternelle favorise le développement de l'enfant et l'acquisition des compétences fondamentales.

A travers plusieurs études au sein des pays de l'Ocde, le [dernier numéro de L'e-ssentiel](#), intitulé *Les politiques d'accompagnement au développement des capacités des jeunes enfants*, apporte un éclairage sur l'importance et les modalités de recours aux modes d'accueil formel.

Crèche et assistante maternelle : des accueils bénéfiques pour l'enfant

Que ce soit en France ou dans les autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (Ocde), toutes les études montrent que **fréquenter une crèche ou une assistante maternelle réduit les inégalités de développement entre les enfants**, en accompagnant et favorisant les acquisitions fondamentales comme le langage, les capacités pré-mathématiques, les capacités socio-comportementales...

Les politiques d'accompagnement et les différents dispositifs d'accueil permettent, dans la majorité des cas, de limiter et de réduire les effets des inégalités sociales sur le développement de l'enfant.

L'impact positif de cet accueil dépend, cependant de la qualité de celui-ci, du nombre et de la qualité des interactions entre les enfants et les professionnelles de la petite enfance.

Zoom sur le paradoxe français

En ce qui concerne le recours aux modes d'accueil formel, la France, par rapport aux autres pays de l'Ocde présente trois spécificités. Elle :

- est le seul pays où les assistantes maternelles représentent le premier mode d'accueil ;
- fait partie des pays où les enfants de moins de 3 ans sont le plus souvent accueillis dans des modes d'accueil formel et où les volumes horaires d'accueil sont les plus importants ;
- fait partie des pays où les inégalités sociales d'accès sont les plus fortes.

Ainsi, en France, les inégalités persistent alors que les critères d'attribution des places en crèches visent précisément dans certains cas à privilégier les familles défavorisées ; le coût étant relativement faible en raison de tarifs dégressifs.

[L'e-ssentiel](#) valorise les principales données et les travaux d'études de la branche Famille de la Sécurité sociale. Les numéros se déclinent en trois collections : Etudes et Recherche, Evaluation et Statistiques. L'abonnement est gratuit et uniquement en format numérique. Tous les numéros sont sur [caf.fr](#), dans l'espace [Presse et Institutionnels/Recherche et Statistiques/Publications](#).

CONTACTS PRESSE : Virginie Rault 07 78 45 49 90 - Glen Ouerdane 01 45 65 68 84
presse@cnaf.fr